# L'ABLONAIS # N° 29

Magazine municipal • janvier - février 2019 • ablon-sur-seine.fr • f : Ville d'Ablon-sur-Seine

Fric Grillon, Maire d'Ablon-sur-Seine et l'ensemble du Conseil municipal, vous présentent leurs meilleurs voeux pour cette nouvelle année...



...et vous invitent à la soirée des voeux du Maire qui aura lieu le vendredi 11 janvier à 19400 à l'Espace culturel Alain Doher

# Les festivités Ablonaises... | pour les petits et les grands!



UN INSTANT MAGIQUE POUR LES PETITS AVEC LE CINÉMA DE NOËL DE LA VILLE

Pour patienter jusqu'au jour de Noël, la commune a offert aux enfants ablonais un rendez-vous des plus magiques : cinéma, barbe à papa et goûter de Noël ont rythmé cette belle journée où chacun a pu profiter d'un moment en famille. Le samedi 22 décembre, deux projections ont accueilli les enfants ablonais accompagnés de leurs parents pour voir "Astérix, le secret de la Potion Magique", le dernier film de Louis Clichy et Alexandre Astier récemment sorti en salle. La présence de la Junior association Ablonaise 20.000 Lieux sur la Terre a été appréciée par les enfants qui se sont délectés d'une barbe à papa. De quoi ravir les papilles des petits et des grands!

## L'ÉDITO DU MAIRE



Mesdames, messieurs, Thères Ablonaises, chers Ablonais,

Je vous souhaite avec mon équipe une belle année 2019 et vous présente mes meilleurs voeux.

Mous sommes avec l'ensemble des élus plus que jamais au travail et investis dans notre tâche au quotidien pour continuer le développement de notre belle ville tout en lui conservant son charme et avec la ferme volonté d'en renforcer son attractivité.

C'est avec plaisir que je vous accueillerai à l'Ispace culturel Afain Doher le 11 janvier à 19h pour la traditionnelle cérémonie des voeux.

Pien à vous.

**Eric GRILLON**Maire d'Ablon-sur-Seine

# SOMMAIRE

Retour sur l'événement phare de la saison 2 L'Édito du Maire 3

# ACTUALITÉS Retour en images ; Spécial CME ; 4-5 Focus infos, travaux ; 6-7 Le recensement de la population ; En Bref ; 8 Anticiper le risque de crue à Ablon : yotre habitation ;

Johan Buhler, meilleure Tradition du département 1;

Exposition Arts-Passion et Labyrinth; Zoom;

On fait le point sur les subventions de

DOSSIER SPÉCIAL : P. 14-15

la Métropole du Grand Paris pour la Ville ;

VALORISER NOS DÉCHETS, POURQUOI FAIRE ?

#### VIVRE EN VILLE P. 16-18

Une aide pour passer conduire ;	le permis	de	
conduire;			1.6
L'actualité sport ;			17
Actu Assos ; Le rendez- la médiathèque ;	-vous de		18

# SAISON CULTURELLE P. 19 DÉMOCRATIE LOCALE P. 20-21

Actualités du Territoire et de la Métrople du		20	)
Grand Paris; Tribune - Expression des élus ;			
Retour sur le Conseil Municipal ;		21	

#### INFOS PRATIQUES P. 22-23

Infos diverses ; État-civil ; Agenda ; Noël arrive à Ablon !



L'Ablonais N°29 janvier / février 2019

Mairie d'Ablon-sur-Seine - 01 49 61 33 33 16, rue du Maréchal Foch 94480 Ablon-sur-Seine www.ablon-sur-seine.fr

Directeur de publication : Eric Grillon

Conception, réalisation, rédaction : Service communication C. Durand / P. Douwes

Photos, iconographie: Service communication, Fotolia, Freepik

Impression : 2700 exemplaires - Desbouis Grésil Imprimeur - 91230 Montgeron - 01 69 83 44 66



#### RETOUR EN IMAGES

#### SPÉCIAL CME







#### LA RENTRÉE ÉLECTORALE DES ENFANTS

De nouveaux élus ont intégré le Conseil Municipal des Enfants. Ils ont fait campagne en développant plusieurs idées pour la Ville qu'ils ont présentées lors du meeting, véritable débat d'idées. Tous ont ensuite voté pour élire leur candidat favori. Ces élections ont été encadrées par Mme Anquetin, Maire adjointe à l'enfance, et le référent du CME. À noter, la participation de Monsieur le Maire lors du meeting et celle de Mme Angée, conseillère municipale.



#### PREMIÈRE SÉANCE PLÉNIÈRE

Ainsi les anciens et nouveaux élus du CME se sont réunis pour la première fois autour des tables du Conseil municipal dans le Forum Barbabra. Ils ont pu débattre de leurs premières idées pour la ville et Eric Grillon, Maire de la ville leur a officiellement remis leur écharpe de membre du Conseil Municipal des Enfants.



#### COMMÉMORATION DU 22<sup>éme</sup> anniversaire de La mort d'Alain-Poher

En décembre, Monsieur le Maire, les élus, la famille et les amis ont rendu hommage à M. Alain-Poher, Maire d'Ablon-sur-Seine pendant près de 40 ans et Président du Sénat sans interruption durant 24 ans.



#### **REPAS DES SÉNIORS**

Les doyens se sont retrouvés le décembre à l'ECAP pour partager le traditionnel un repas dans un esprit convivial et l'ambiance des années sixties avec Céline et son équipe.



#### UNE LECTURE D'ALBUMS JEUNESSE PAS COMME LES AUTRES...

Le 8 décembre dernier, les enfants et leurs parents ont partagé une lecture très animée par Solange Boulanger et la Mascotte Yétili.



#### INAUGURATION DU PANNEAU HISTORIQUE "L'AVENTURE DES CASTORS"

Durant la matinée du 15 décembre, Monsieur le Maire, les élus, les familles Vilandrau et Dehours, ainsi que les Castors encore présents à Ablon, ont découvert le premier panneau historique de la Ville qui retrace l'aventure des Castors sur les coteaux d'Ablon. Si vous souhaitez découvrir à votre tour ce panneau, ce quartier et son histoire, rendez-vous au croisement de la rue de Mons et de la rue du Hameau de Bellevue.



# Focus infos, travaux

# Rappel des mesures de sécurité aux abords des écoles

#### ▶ Ne pas stationner moteur allumé.

Afin d'éviter la pollution des voitures, il est préférable de couper le contact le temps de récupérer vos enfants. Les véhicules consomment plus de carburant avec le moteur allumé, qu'en l'arrêtant et le redémarrant.

#### ▶ Ne pas gêner la sortie de l'école.

Laisser un espace devant les différents accès pour que les élèves puissent sortir tranquillement et que les enseignants contrôlent leur départ.

La sécurité est l'affaire de tous, en respectant ces consignes, le bien-être des petits Ablonais n'en sera que renforcé.

#### Où jeter son sapin de Noël?

Les agents des services techniques collecteront les sapins (sans décorations, avec ou sans sac à sapin), tous les lundis et vendredis du mois de janvier. Au même titre que les déchets verts, les sapins doivent être sortis au plus tôt le dimanche ou le jeudi à 18h.

#### Intempéries hivernales

Avec l'arrivée de l'hiver, les premières gelées commencent à se faire sentir. Les services techniques de la Mairie sont fin prêts à intervenir pour faire face aux intempéries sur la voirie, mais il est essentiel que nous adoptions ensemble les bons gestes. Les habitants sont tenus de déneiger le trottoir et de le tenir en bon état de propreté sur toute la longueur de la façade de leur habitation, et en cas de verglas, d'en assurer le salage ou le sablage.

#### Mise en accessibilité PMR de l'Espace culturel Alain-Poher

En ce passage à la nouvelle année, la commune investit dans l'amélioration de l'accueil des Personnes à Mobilité réduite (PMR) à l'Espace culturel Alain-Poher.

Au mois de décembre, un escalier aux normes PMR a été installé dans la salle de spectacle Charlie-Chaplin. Il se transforme en plateforme élévatrice pour accueillir un fauteuil roulant, permettant dorénavant aux personnes à mobilité réduite de monter sur la scène (voir photo ci-dessous).



Les travaux d'accessibilité ont continué pendant les vacances de Noël avec la modification de la banque d'accueil de l'Espace culturel Alain-Poher. Puis, à la fin du mois de janvier, des bandes podotactiles et de vision seront également posées sur les vitres et au sol.





CITOYENNETÉ

# La campagne de recensement commence bientôt!

Dès le 17 janvier prochain, les agents recenseurs commenceront à se présenter à votre domicile afin d'effectuer le recensement de la population et ce jusqu'au 23 février.

Voici les photos des onze agents recenseurs qui seront accrédités par la Ville grâce à une carte d'agent recenseur présentée ci-dessous (exemple) :



Afin de bénéficier de la nouvelle méthode de recensemenent en ligne, un questionnaire papier, ainsi que vos identifiants Internet vous seront remis, vous laissant ainsi la possibilité d'effectuer votre recensement via Internet.







Rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr pour en savoir plus sur le recensement de la population.

#### EN **BREF**



#### LA CAMPAGNE D'HIVER DES RESTAURANTS DU CŒUR CONTINUE

La campagne d'hiver des Restos du cœur a débuté depuis le 26 novembre et durera I 6 semaines. Située sur la place de la Vieille Eglise à Villeneuve-le-Roi, l'association va entrer dans sa période la plus intense, avec une moyenne de 6 505 repas distribués pendant toute la campagne d'hiver (chiffre de la campagne 2017/2018). Selon les chiffres de l'an demier, entre les deux campagnes, la demande passe du simple au double entre la campagne d'été 2017 et celle d'hiver 2017/2018 D'ailleurs, de mai à novembre 60 personnes ont été inscrites, avec 2 952 repas servis et de décembre à mars 96 personnes se sont inscrites avec 6 505 repas servis. C'est environ 66 % de plus de repas distribués en hiver:

Les distributions ont lieu les mardi, mercredi et vendredi de 9h à 11h30 au centre de Villeneuve le Roi, place de la Vieille Église à Villeneuve-le-Roi. Joignable au 01 49 61 42 65.

#### PROCHAINE ACTION D'ABLON VILLE PROPRE

Le collectif d'Ablonais mobilisé pour rendre la Ville encore plus propre, qui avait participé à une action de nettoyage des quais de Seine le 14 septembre dernier et qui avait récolté plus de 140 kg de déchets, propose une nouvelle action de nettoyage pour cette fois-ci s'occuper du quartier du Val d'Ablon. Alors rendez-vous le dimanche 13 janvier; place Gambetta à 10h!

Plus d'information sur le facebook : Ablon ville propre

#### HAPPY VISIO, VOUS CONNAISSEZ?

HappyVisio est un site de conférences et d'ateliers en ligne. Il lutte pour l'autonomie des seniors en proposant des conférences virtuelles et des ateliers pour la mémoire, à suivre chez soi grâce avec une tablettes ou un ordinateur. Grâce à un système innovant et ludique, les utilisateurs peuvent poser leurs questions au conférencier, s'entraîner en direct et échanger avec les autres participants. L'objectif: faire reculer la perte d'autonomie et encourager les seniors à utiliser le numérique. Cette initiative est soutenue par : le conseil départemental du Val-de-Mame, le CNSA (Conseil national de solidarité pour l'autonomie), ARS (Agence Régionale de Santé) et la CNAV. Vous pouvez vous inscrire gratuitement et participer

Retrouver le programme des activités 2019 sur HappyVisio.com et pour plus d'information, conctatez le 01 76 28 40 84 ou contact@happyvisio.com

#### ANTICIPER LE RISQUE DE CRUE À ABLON-SUR-SEINE

Votre habitation : de la vulnérabilité à la résilience.

De forts épisodes pluvieux sur le bassin de la Seine, l'imperméabilisation naturelle et temporaire (saturation, gel) ou artificielle des sols et la disparition des zones humides peuvent provoquer des crues de la Seine et faire peser un risque sur la commune d'Ablon-sur-Seine. Les inondations dues à la Seine sont des phénomènes lents qui ne menacent que rarement directement des vies humaines. Cependant, les dommages matériels considérables liés à la hauteur et à la durée de submersion peuvent avoir des conséquences pour la vie des habitants. C'est pourquoi il est essentiel de se tenir informé pour anticiper une potentielle montée des eaux.

#### LES MESURES DE PRÉVENTION POUR LES CONSTRUCTIONS D'HABITATIONS

Un plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) prescrit par le Préfet du Val-de-Mame depuis 2007 impose des contraintes d'urbanisme afin de garantir la sécurité des personnes et des biens en cas de crue de la Seine ou de la Marne. Ce document divise la commune en zones représentées par des couleurs qui correspondent à des règles à respecter en plus des règles habituellement applicables. Le plan de zonage est consultable sur le site de la ville, rubrique cadre de vie, puis réglementation d'urbanisme.

Les contraintes dépendent de l'inondabilité du terrain, basée sur la hauteur atteinte par l'eau notamment en 1910 (la cote des PHEC) ainsi que sur le type de tissu urbain (pavillons, centreville, terrain de sport etc). Les règles peuvent dans certaines conditions interdire toute construction sur un terrain à risque. Cependant dans la plupart des cas, il est uniquement imposé des limitations et des prescriptions dont voici les principales :

- les sous-sols sont interdits lorsqu'ils ne sont pas à usage de stationnement.
- la « règle du duplex » : chaque logement doit avoir au moins un niveau complet habitable au-dessus de la cote des PHEC, afin de pouvoir s'y réfugier en cas de montée des eaux.
- le niveau habitable le plus bas doit être surélevé par rapport au niveau du sol en fonction de crues de références (cinquantennale ou centennale selon les zones).
- la transparence hydraulique : faire obstacle à l'écoulement des eaux, horizontalement ou verticalement, aggrave et étend les conséquences des crues.

Ainsi : l'emprise au sol inondable est limitée et les clôtures doivent être ajourées, c'est-à-dire qu'elles ne doivent pas freiner le passage de l'eau, à la crue comme à la décrue.

Le PPRI inclut aussi des recommandations techniques à suivre pour limiter les dégâts causés par une crue :

- les bâtiments et leurs fondations doivent pouvoir résister aux effets de l'eau et doivent être conçus de façon à permettre l'évacuation des eaux après une crue.
- toutes les installations et alimentations des fluides (réseaux, électricité, eau, gaz etc.) et autres dispositifs sensibles à l'eau telles qu'appareillages électriques, machinerie d'ascenseur, appareils de production de chaleur ou d'énergie, doivent être situés au-dessus de la cote des PHEC ou, en cas d'impossibilité, être protégés et il doit être possible de les isoler du reste de l'installation.

- une issue de secours pouvant desservir chaque logement sera située au-dessus de la cote des PHEC.
- stocker tous les matériels et produits sensibles à l'eau au-dessus de la cote des PHEC.

#### LA CRUE DE 1910 – LA CRUE DE REFERENCE

La crue qui a marqué la mémoire collective est la crue centennale de 1910 au cours de laquelle la ville a été impactée sur plus de 70% de son territoire. L'altitude des niveaux d'eau atteints par cette crue est devenue la référence sous la dénomination « Plus Hautes Eaux Connues » (PHEC). Le terme « centennale » désigne un événement qui a un risque sur cent de se produire chaque année.

## SCHÉMA PRÉSENTANT LES RÈGLES DE CONSTRUCTION EN ZONE INONDABLE :







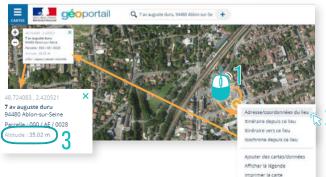
Schéma présentant les règles de construction en zone inondable tiré du PPR.I. – Val-de-Marne



Assurez-vous que votre police d'assurance couvre bien le risque inondation.

#### SAVOIR À QUELLE ALTITUDE EST VOTRE HABITATION :

Rendez-vous sur l'interface Geoportail, geoportail.gouv.fr. En indiquant votre adresse dans la barre de recherche, il affichera l'emplacement et la latitude de votre habitation. Une information essentielle pour savoir si vous êtes en zone inondable ou non (à comparer avec le plan du PPRI).



Partager la carte



#### LA BOULANGERIE LA MI DO RÉ À L'HONNEUR

#### Johan Buhler, meilleure Tradition du département!

Il y a tout juste un an, Johan Buhler et sa compagne ont ouvert la boulangerie La Mi Do Ré, place Gambetta. Leur leitmotiv est de toujours travailler avec plaisir et faire de la qualité pour leurs fidèles clients et c'est grâce à cela que Johan Buhler, boulanger pâtissier depuis 15 ans, a remporté le 19 novembre à la Chambre des métiers, le prix de la meilleure baguette Tradition du Val-de-Marne. Sa Tradition a convaincu en seulement 11 mois qu'elle était la meilleure du département.

Le jeune artisan boulanger de 32 ans, originaire de Villeneuve-le-Roi, débute son parcours chez un boulanger Villeneuvois. Il poursuit son chemin à Paris dans une boulangerie franchisée, mais décide de revenir sur Ablon-Villeneuve en reprenant la boulangerie de la place Gambetta, afin d'y préparer avec authenticité des produits développé avec créativité.

Animé par une véritable passion pour son métier, il tient à faire perdurer les gestes de gage de qualité « *Je tiens* à faire ma Tradition en la pétrissant complètement à la main » nous explique-t-il après avoir posé ses Traditions sur le tapis d'enfournement. Cette récompense est un début pour lui, elle certifie son travail et lui permet de pousser encore plus loin ses limites. C'est pourquoi sa

participation au concours régional en mai prochain, pendant la fête du pain, est confirmée. Affaire à suivre...



Boulangerie La Mi Do Ré au 25 Avenue Gambetta, place Gambetta à Ablon-sur-Seine.

#### UN PEU D'HISTOIRE

Saviez-vous qu'il y avait un « Décret Pain Traditionnel »? La baguette de tradition française, produit de qualité, est protégée par ce fameux décret du pain traditionnel. Dans les années 90, une baisse de qualité du pain liée à la vente de pains blancs à tout prix, dans les rayons de la grande distribution, est à l'origine de ce décret. En septembre 1993, la création du « Décret Pain » protège la recette originale de

la Tradition et permet aux boulangers de reprendre leurs lettres de noblesse, codifiant avec précision les impératifs de mouture de sa farine et sa méthode de fabrication (aucun traitement de surgélation par exemple). Aujourd'hui, cette baguette de Tradition fait partie du patrimoine de la France; d'ailleurs plusieurs concours récompensent sa qualité à travers le travail de nos artisans boulangers.

#### Exposition Arts-Passion et Labyrinth

Au printemps 2017, des artistes de l'association Arts-Passion accompagnèrent la délégation officielle de la ville d'Ablon, qui se rendait à Neubiberg (ville jumelle). Les artistes furent invités par l'association « Labyrinth », regroupant peintres et sculpteurs de Neubiberg, afin d'exposer leurs œuvres communes dans l'enceinte du Centre Culturel de la Mairie. Un thème commun avait été choisi : « La roue dans tous ses états » pour les deux groupes, travaillant en amont chacun de leur côté…

Le succès de cette exposition est un encouragement à poursuivre l'expérience pour tous les artistes. Arts-Passion tient à cette occasion à souligner l'importance, que revêtent Art et Culture dans le contexte tourmenté actuel. Les participants à cette exposition ont exprimé leurs talents au travers de différents ateliers : aquarelle, pastel, technique mixte... Ces expériences studieuses, plaisantes et enrichissantes se prolongèrent par la visite de quelques lieux emblématiques des environs de Neubiberg : les vieux quartiers de Munich, la nouvelle Pinacothèque, Lenbachhaus, dédié à l'école de peinture du « Blauer Reiter », le Lac du Starnberg, puis la jolie ville de Murnau, où vécurent Kandinsky et sa compagne Gabriele Münter. Un véritable échange culturel et artistique franco-allemand qui suscite d'ailleurs l'intérêt de la revue « Univers des Arts ».

L'année prochaine, la Ville d'Ablon accueillera nos amis de Neubiberg, pour une grande exposition entre le 25 mars et le 4 avril 2019 avec le thème suivant : « Arbres, écorces et lichens ». L'exposition, les ateliers et animations se tiendront dans l'Espace culturel Alain-Poher, au Forum Barbara.

Un programme de visites agrémentera aussi le séjour de nos hôtes dans Paris et sa région (Louvre, Musée d'Orsay, Domaine Caillebotte, etc.). Nous aurons, à cette occasion, le plaisir d'accueillir six artistes (dont G. Jenes, M. Steffel, U. Beringer , la sculptrice A. Keinert) accompagnés de membres du Comité de Jumelage représenté par le président Reiner Höcherl , Mariane Kodytek , et H. Jenes.





#### ZOOM : LA PASSERELLE DE L'ÉCLUSE

Après sa réouverture le 9 juillet, les joggeurs, promeneurs, usagers de la ligne RER C (côté Ablon) et cyclistes qui l'empruntent peuvent rejoindre le Port-aux-Cerises, la forêt de Sénart, ainsi que la ligne RER D (côté Vigneux). Très utilisée tout au long de l'année été décidé par les deux conseils départementaux du Val-de-Marne avec la région, d'entreprendre des travaux d'accessibilité aux cyclistes. à noter qu'à l'origine la passerelle est un ouvrage "technique" appartenant à Voies navigables de France (VNF) donc non adaptée à accueillir du public.

La création d'une liaison cyclable sur la passerelle entre Ablon et Vigneux inscrit cet équipeemnt dans le parcours de l'Eurovéloroute N° 3, une route cyclable traversant plusieurs pays Européens. D'ailleurs, les panneaux de ce parcours sont déjà implantés sur les quais de Seine

Pour rester au plus proche de l'information de la commune, rendezvous sur le Facebook de la Ville.

#### On fait le point sur les subventions de la Métropole du Grand Paris pour la Ville

Depuis ces dernières années, de nombreuses actions ont été réalisées en faveur du développement durable. C'est pourquoi plusieurs demandes de subventions au Fonds d'Investissement métropolitain (FIM) auprès de la Métropole du Grand Paris (MGP) ont été demandées pour permettre la mise en place de projets de transition énergétique.

#### TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE.

La première subvention, en septembre 2017, avait été demandée pour la rénovation thermique des bâtiments de la ville avec le remplacement de la chaufferie à gaz de l'hôtel de ville et le changement des menuiseries extérieures pour un montant de l'opération de 53 352,83 HT, soit une subvention de 26 600 HT.

La seconde, en septembre 2018, axée également sur la rénovation thermique avec le remplacement des moyens de chauffage polluants : chaufferie de l'école Saint-Exupéry pour 55 820,00□HT avec une subvention de la MGP de 22 328 □

### INVESTISSEMENT POUR DES VÉHICULES PROPRES (voiture électrique ou hybride).

La municipalité continue en septembre 2018 d'entreprendre le projet de développer des modes de déplacements non polluant dans la ville. Elle amorce pour cela, une transition de ses véhicules vers des véhicules électriques ou hybrides, en changer sa flotte avec le plan de financement suivant :

• développement des modes de déplacements non polluant : acquisition de véhicules électriques ou hybrides pour un montant de 19 750,00€ HT, soit une enveloppe de subvention de 5 925 □HT.





Le bâtiment de la Mairie principale et l'école Saint-Exupéry.



# Suivez toute l'actualité de la ville d'Ablon sur:

- le site Internet: Ablon-sur-seine.fr
- le Facebook de la ville : Ablon-sur-Seine (l'officielle)
- le panneau d'information sur la place de la Victoire (en bas de la gare rer).

L'essentiel de l'info ablonaise en vous abonnant à la newsletter sur le site de la ville Ablon-sur-seine.fr







Menu de la restauration scolaire





Plan intéractif





r-Seine (l'officielle) 2018, 20:47 - 6

N-SUR-SEINE

le la Ville, spectacle de danse, magie, goûter de îter des festivités de fin d'année!



N-SUR-SEINE

e la Ville, spectacle de danse, magie, goûter de.

Spectacles

Infos pratiques

Ablon-sur-Seine (l'officielle) 12 décembre 2018, 22:19 · 🔾 nent d'auto-construction des castors veu lement et à sa manière, à la pénurie de logeme années 1950, voici son histoire. Une histoire patrimoniale de la ville d'Ablon



ABLON-SUR-SEINE FR L'aventure... des Castors nouvement d'auto-construction des c

DOSSIER SPÉCIAL

# **VALORISER** NOS DÉCHETS, POURQUOI FAIRE?

Aujourd'hui, pour améliorer notre cadre de vie et le préserver pour les futures générations, ce sujet doit être au cœur de nos préoccupations.

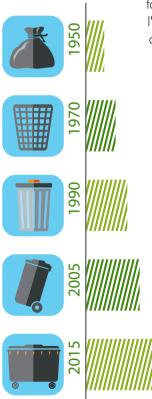
Premièrement qu'est-ce-que la valorisation des déchets? Cela consiste au réemploi, au recyclage ou toute autre action visant à obtenir, à partir des déchets, des matériaux réutilisables ou de l'énergie. Sur la commune, nous produisons par habitant et par an, 393.5kg de déchets ménagers et assimilés (DMA). En quelques chiffres:

• I kg de déchets ménagers, c'est ce que chaque personne jette par jour en France. C'est 2 fois plus qu'il y a 40 ans, car la croissance démographique, l'évolution des modes de vie et les habitudes alimentaires ont

> fortement participé l'augmentation de la quantité de déchets que nous jetons.

- I à 2 %, c'est le rythme de croissance annuelle du poids de nos déchets ménagers. Près de 22 millions de tonnes, c'est le poids des déchets ménagers France en 2002, soit 2 500 fois le poids de la Tour Eiffel!
  - 80% de ces déchets finissent en décharge ou sont incinérés, autant de déchets qui ne sont pas valorisés.

La loi de transition énergétique pour la croissance verte se traduit pour Ablon par la création ďun plan prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA).



ÉVOLUTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ENTRE 1950 ET 2015



L'objectif est donc de réduire de 10% nos déchets d'ici 10 ans ce qui représente 35kg/hab sur cette période et 2,4 millions d'euros d'économie de traitement.

Les gestes Eco citoyens pour la prévention des déchets sont multiples et vont du simple auto-collant STOP PUB à coller sur votre boîte aux lettres, jusqu'au dépôt en ressourceries de produits et équipements encore utilisables. Ou encore, vous pouvez recycler le verre dans les 8 bornes de collecte à verre disponible dans Ablon-sur-Seine. La carte ci-dessous vous permet de trouver la borne la plus proche de chez vous :



- ♀ I rue de l'Église
  - I rue du Docteur B. Léger
- I rue d'Estienne d'Orves 35 avenue du Gal de Gaulle
- Allée des Tamaris
  - 34 allée du Bois
- 21 rue de la Sablière 5 avenue Gambetta

# RÉDUIRE, TRIER, VALORISER ... AUJOURD'HUI IL EST PLUS QUE NÉCESSAIRE D'AGIR. UN SIMPLE GESTE ÉCOLOGIQUE QUI POURRAIT TOUT CHANGER.

Ces gestes simples auraient un impact sur la baisse des déchets par foyer. Par exemple, l'autocollant STOP PUB généralisé permettrait une économie de 2,3 kg/hab/

an, le réemploi des biens d'équipement en les déposant dans les ressourceries ferait une économie de 6.7kg/hab/ an et en utilisant les bornes de collecte de textiles 2.8kg/hab/an de déchets en moins. Autant de solution pour limiter le taux de déchets produit par chacun.



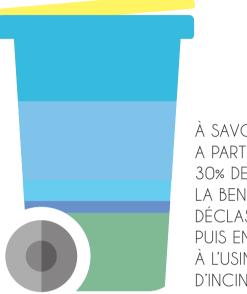
La valorisation passe également par le tri sélectif qui doit se faire dans les bacs jaunes. En effet, le bilan montre en quelques schémas la composition des bacs jaune à Ablon-sur-Seine courant l'année 2018. Des efforts sont à améliorer car, le nombre de refus (déchets qui ne sont pas recyclables) est encore trop élevé entraînant le refus de la benne et le lot de déchets est directement envoyé à l'usine d'incinération. Dans sa globalité, la valorisation permet donc de réduire la masse des déchets.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le tri sélectif et la valorisation des déchets, contacter le 01 58 42 73 60 ou rendez-vous sur www.rived.fr

#### BILAN BACS JAUNES EN 2018 À ABLON-SUR-SEINE :

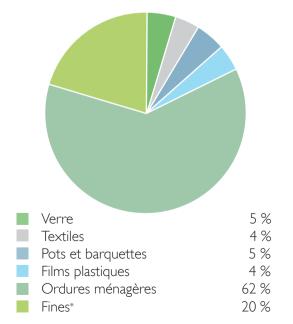
#### Composition du bac jaune

Papiers	25,6 %
Cartons - Briques Alimentaires	32,9 %
Bouteilles et flacons en plastique	9,5 %
Emballages métalliques	2,2 %
Refus	25,6 %



À SAVOIR :
A PARTIR DE
30% DE REFUS
LA BENNE EST
DÉCLASSÉE
PUIS ENVOYÉE
À L'USINE
D'INCINÉRATION.

#### - Composition des refus dans le bac jaune –



<sup>-</sup>Éléments fins, appelés également «Fines». Il s'agit des déchets dont la granulométrie-- est inférieure à 20 mm.

<sup>\*\*</sup>Granulométrie est la détermination de la forme et mesure des dimensions des particules et des grains.

#### AIDE SOCIALE

#### Une aide pour passer le permis de conduire

Afın de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes ablonais qui ont besoin de leur permis de conduire dans le cadre de leur projet professionnel, le CCAS souhaite les aider financièrement.

Pour demander l'aide, il sera nécessaire de retirer un dossier d'inscription à l'accueil de la Mairie.

Une commission "ad hoc" étudiera, selon les critères définis dans le dossier, si celui-ci est éligible.

Renseignements auprès du CCAS : 01 49 61 33 33 - ccas@ville-ablonsurseine.fr





#### Les dernières news du TCAV

Le club de Tennis Ablon Villeneuve a un nouveau président : M. Gilles MORIN succéde à Mme Cécile HUMBERT.



En cette rentrée 2019, voici les rendez-vous à ne pas rater du TCAV :

- le 26 janvier, il y aura le tournoi des petits de 8/10 ans,
- en février, les jeunes pourront participer à un stage pendant les vacances d'hiver.
- le 31 mars, le TMC Interne des dames,
- en avril plusieurs datent à noter :
  - début avril, il y aura l'interclub des jeunes,
  - le 6 avril, le second tournoi des petits de 8/10,
  - le 20 et 21 avril, le TMC 30/30, 2 messieurs,
  - puis le 20 avril au 5 mai, le Tournoi open jeunes,
- du 22 mai au 9 juin, tournois open seniors.

Retrouvez toutes l'actualité du TCAV sur leur FB : Tennis Club Ablon Villeneuve

#### ACTU SPORT #HANDBALL

#### Direction la division départementale pour le handball!

Une équipe du club Villeneuve Handball, club de handball de Villeneuve-le-Roi et d'Ablonsur-Seine, suit son ascension en division départementale.

FB: Villeneuve Handball

#### ACTU SPORT #BASKET-BALL

# Belle progression pour les jeunes!

Le club New Towns KINGS basketball voit son équipe des U15M s'offrir le tournoi de la Mie Caline à Mantes-la-Jolie. En tête de la 1ère division département, les Minimes sont invités à la 2ème phase de la Mie Câline. Ils gagnent le droit de rêver aux finales Nationales qui se tiendront à St Jean de Mont les 8 et 9 juin 2019. FB: New Towns KINGS Basket-Ball

# Le titre de vice

championne d'Île-de-France pour N. Barbiero



Le 9 décembre dernier, Nathalie Barniero, licenciée du club Ablon Taekwondo brille au "critérium régional d'Île-de-France" en catégorie master féminin -67kg en remportant la médaille d'argent.

À l'issue de sa finale, l'arbitre a félicité Nathalie pour sa prestation, ce qui est très rare dans les compétitions sportives. Elle poursuit son chemin en participant prochainement au "critérium national" qui se tiendra à Niort le 12 Janvier 2019. Vous pourrez regarder son combat sur la page facebook club "Ablon Taekwondo".

FB: Ablon Taekwondo



#### ACTU ASSOS

#### Danser avec Salsa Caliente

Chaque année, l'association Salsa Caliente organise pendant tous les week-ends du mois de janvier des stages de danses latines intensifs pour les débutants.

Ces stages sont destinés aux personnes souhaitant débuter les cours de danse au sein de l'association dans le courant de l'année. Ils leur permettront ainsi d'intégrer les cours auprès des personnes s'étant inscrites depuis le mois de septembre.



Contact Salsa Caliente 94 : karim@salsa-caliente.fr

Retrouvez toutes les infos (disciplines, horaires, niveaux...) sur www.salsa-caliente.fr

#### LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE J-PRÉVERT

#### Dites-le avec des livres!

Les médiathèques des Portes de l'Essonne vous invitent à venir aux rendez-vous littéraires de ce début d'année 2019 :



#### NUIT DE LA LECTURE - ÉVÈNEMENT CULTUREL NATIONAL

**Samedi 19 janvier à 20h30,** spectacle "Epopées Intimes" pour célébrer la Nuit de la lecture avec Cie La Constellation au Forum Barbara.

Depuis plusieurs années Mathieu Desfemmes compile, brode les histoires du "Petit Mathieu", un retour sur une enfance ordinaire extraordinaire!

Résumé: "Un enfant en lutte avec la lecture et l'écriture deviendra Ecrivain, une histoire où le choix des mots prend tout son sens et qu'il faut mettre en lumière comme des pépites. Un enfant aimé, chéri, par une mère fantasque et changeante, où le rebondissement inattendu s'insère dans le récit d'une vie banale en apparence. Une enfance bercée par les engagements politiques de ses parents d'origine modeste en pleine lutte des classes, vivant au rythme du parti, jusqu'à la rupture..."

#### ALORS RACONTF!

**Mercredi 13 février,** après-midi, une lecture d'albums jeunesse par la comédienne Solange Boulanger est prévue. *Spectacle gratuit ouvert aux familles*.



Toutes l'actualité de la médiathèque sur le site de la ville rubrique "agenda"

#### Être supris, chanter et rire avec les Bords de Scènes

En janvier et février, Ablon-sur-Seine continue avec le réseau "les Bords de Scènes" : du grand spectacle pour cette saison culturelle !

#### Les rendez-vous à Ablon-sur-Seine ♥ Espace culturel Alain-Poher

MARDI 12 FÉVRIER • 20H30

TRAVIATA - Vous méritez un avenir meilleur : Opéra / Verdi - Benjamin Lazar

MARDI 19 FÉVRIER • 20H30 MAINTENANT QUE JE SAIS : théâtre, dès 15 ans / Théâtre du Phare

FESTIVAL JEUNE PUBLIC TOUS EN SCÈNE SPECTACLES, CINÉ-CONCERTS, FILMS ET ATELIERS, DU 13 AU 27 FÉVRIER

SAMEDI 16 FÉVRIER • 16H00 CLOC / théâtre gestuel, Magie nouvelle, dès 7 ans / Cie 32 Novembre

« Clock » sans « k », comme un « bug » dans une matrice temporelle à l'origine d'un dérèglement qui fait naître l'illusion ! Magie et prestidigitation s'invite sur scène tel un déluge d'inventivité. Ce spectacle innovant, mêle cirque nouveau, magie nouvelle et création plastique. Manipuleurs et manipulés, deux magiciens nous font découvrir un temps secret : celui de l'apparition et de la disparition, du possible dans l'impossible. Ils nous font toucher du doigt le temps particulier de l'Illusion.



## Dans les autres villes partenaires des Bords de scènes

Profitez de l'ensemble des représentations qui s'y produiront.

VENDREDI I I & SAMEDI I 2 JANVIER • 20H30

LA LETTRE À HELGA : théâtre / Création 2019 Château de Fable

DIMANCHE 13 JANVIER • 16H00

Salle Lino Ventura à Athis-Mons

DU VENT DANS LA TÊTE : théâtre, marionnettes / dès 5 ans / Bouffon Théâtre à la coque

DIMANCHE 20 JANVIER • 17H00

REQUIEM DE MOZART : musique classique / création 2019 / CRI des Portes de l'Essone, Chœur du CRR de Rouen

VENDREDI 25 JANVIER • 20H30

Salle Lino Ventura à Athis-Mons

CANDIDE QU'ALLONS-NOUS DEVENIR ? : théâtre, dès 14 ans / Voltaire - Théâtre à cru

SAMEDI 296 JANVIER • 20H30

© Espace Jean Lurçat à Juvisy-Sur-Orge GENERAL ELEKTRIKS / électro-pop

DIMANCHE 10 FÉVRIER • 16H00

₱ Espace Jean Lurçat à Juvisy-Sur-Orge LES MISÉRABLES / théâtre d'objets, dès 9 ans

VENDREDI 15 FÉVRIER • 20H30

FARY - HEXAGONE / humoriste

CARNET DE LA
SAISON CULTURELLE
2018 / 2019
en libre service à
l'Espace culturel
Alain-Poher et en Mairie.

#### Actualité du Territoire Grand Orly Seine Bièvre

#### Conseil territorial du 13 novembre

• **PLU**: Pour Ablon-sur-Seine, approbation des secteurs de prise en considération de l'étude urbaine et de programme pour la revitalisation du centre-ville.

#### Conseil territorial du 18 décembre

- Projet de territoire :
  - Réalisation du bilan des émissions de gaz à effet de serre.
  - Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) Prescription.
  - Enjeux et orientations du projet de territoire.



#### Actualité de la Métropole du Grand Paris

#### Conseil métropolitain du 12 novembre

- Aménagement : Schéma de cohérence territorial (SCoT) métropolitain débat sur les orientations du projet d'aménagement et de développement durable (PADD).
- Environnement :
  - Adoption définitive du Plan Climat Air Énergie Métropolitaine (PCAEM).
  - Projet de mise en place d'une Zone à Faibles Émissions (ZFE) métropolitaine.

#### Conseil métropolitain du 7 décembre

- **Habitat**: Définition de l'intérêt métropolitain en matière d'amélioration du parc immobilier bâti, et de la réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre.
  - Développement économique : Avis du Conseil métropolitain sur les demandes de dérogations aux règles du repos dominical pour les communes du territoire en 2019.

#### Expression des élus : Tribune de l'opposition, Ablon une équipe en action

Les textes publiés engagent la seule responsabilité de leurs auteurs.

#### Circulez, il n'y a rien à voir,

Dans la continuité des signalisations inutiles, pourquoi la majorité municipale a-t-elle, une fois de plus, installé : - un double « STOP » au croisement de la rue du Maréchal Foch et de la rue Dr Bernard Léger.

- un triple, au croisement de la rue Simon et de la rue du Maréchal Foch.

Une belle collection de « STOP » en moins de 400 mètres, qui sont, de ce fait non respectés!

Trop de « STOP » tue le STOP!

Pour couronner le tout, une piste cyclable et la mise en sens unique de la portion entre la rue Simon et la place Neubiberg ont été créées SANS CONCERTATION avec les riverains. Celle-ci est majoritairement occupée par des véhicules, en particulier à la sortie des écoles, au lieu de contribuer à la sécurisation des cyclistes.

#### Flash SNCF

Il y a quelques mois, le conseil municipal a donné son accord pour l'installation de bornes pour le contrôle d'accès en gare d'Ablon sur Seine. Actuellement, notre commune dispose de quatre accès piétons pour se rendre sur les quais de la SNCF.

Depuis mi-décembre 2018, une information aux Ablonais a été distribuée dans le quartier Nord de la ville pour annoncer la fermeture de l'accès via la rue Gabriel Péri.

Il est dommageable que M. le Maire n'ait pas réussi à faire changer cette décision dite « économique » de la part de la SNCF.

Pourquoi les membres du conseil municipal n'ont pas été avisés de cette situation avant de donner leur accord ?!

Ablon, une Equipe en Action vous souhaite une excellente année 2019

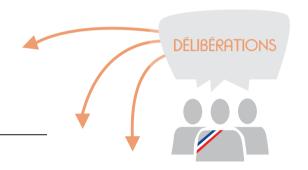
#### Compte-rendu du Conseil municipal

Mercredi 7 novembre 2018

# Approbation des secteurs de prise en considération de l'étude urbaine et de programmation pour la revitalisation du centre-ville

Le Conseil municipal DÉCIDE par 26 VOIX POUR et 2 ABSTENTIONS d'émettre un avis favorable pour le Conseil territorial sur la prise en considération de l'étude urbaine et de programmation pour la revitalisation du centre-ville d'Ablon-sur-Seine en application de l'article L. 424- I du Code de l'Urbanisme dans le périmètre délimité sur le plan annexé à la présente délibération. FIXE les objectifs de cette prise en considération : la maitrise de la densification et la lutte contre l'habitat indigne ou dégradé ; la requalification des abords de la gare RER d'Ablon et sa relation au centre-ville ; la revitalisation de la rue du Bac, axe majeur de déploiement du centre-ville et son prolongement par l'avenue Auguste-Duru vers la mairie et le pôle d'équipements publics structurant de la centralité d'Ablon (Espace Culturel Alain-Poher; groupes scolaires Louis-Pasteur et Pierre et Marie-Curie). PRÉCISE les périmètres des secteurs de prise en considération de l'étude urbaine et de programmation pour la revitalisation du centre-

ville d'Ablon-sur-Seine, tels qu'ils sont délimités en annexe de la présente délibération et selon le relevé cadastral joint. PRÉCISE qu'il pourra être sursis à statuer sur toute demande d'autorisation concernant des travaux, constructions ou installations susceptibles de compromettre ou de rendre plus onéreuse l'opération d'aménagement dans les conditions prévues à l'article L424-l du Code de l'Urbanisme par l'autorité compétente. PRÉCISE que la présente délibération et ses annexes seront jointes aux annexes du plan local d'urbanisme de la commune d'Ablon-sur-Seine conformément aux articles R151-52, L153-60, R153-60 et R153-18 du Code de l'Urbanisme. DIT que cette délibération ainsi que le plan annexé seront affichés en Mairie.



#### Jeudi 13 décembre 2018

#### Convention tripartite entre la croix-rouge, le centre nautique d'ablon-sur-seine et la commune relative a la mise a disposition de deux barques

Le Conseil municipal APPROUVE à L'UNANIMITÉ le projet de convention relative à la mise à disposition de lieux de stationnement de deux barques de la Croix-Rouge, AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention, PRÉCISE que cette convention est conclue à titre gracieux, pour une durée d'un an, renouvelable tacitement dans la limite d'une durée totale de 12 ans.

# Avis du conseil municipal quant à l'implantation d'une installation classée pour la protection de l'environnement (icpe) sur la commune de vigneux-sur-seine

Le Conseil municipal DÉCIDE à L'UNANIMITÉ d'émettre un avis favorable au projet de la société AALYAH RECYCLAGE avec les réserves suivantes : que toutes les remarques émises par les Ablonais et les Ablonaises lors de la consultation publique soient prises en compte, et que l'exploitant s'engage à ne provoquer aucune pollution ou nuisance impactant la commune d'Ablon-sur-Seine. DIT que cette délibération ainsi que le plan annexé seront affichés en mairie.

# Retrouvez le compte-rendu du Conseil municipal sur le site de la ville www.ablon-sur-seine.fr

# Demande de subvention auprès de la région d'île-de-france pour le financement des vestiaires du gymnase pierre-pouget

Le Conseil municipal APPROUVE à L'UNANIMITÉ le programme de travaux portant sur les vestiaires du gymnase Pierre-Pouget, SOLLICITE les financeurs (État, Conseil départemental) pour l'attribution d'une subvention d'investissement la plus élevée possible pour les travaux envisagés, SOLLICITE Madame Valérie PÉCRESSE, Présidente de la Région d'Île-de-France, pour l'attribution d'une subvention pour les travaux envisagés sur les vestiaires du gymnase Pierre-Pouget, AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette demande.

## Réglement intérieur du week-end du développement durable à l'espace culturel Alain-Poher

Le Conseil municipal ADOPTE à L'UNANIMITÉ le règlement intérieur du week-end du développement durable et ses annexes, DÉCIDE de fixer à 100 € le montant de la caution restituable à l'issue de la manifestation sauf en cas de désistement, DIT que l'ensemble des recettes éventuelles seront imputées sur le budget de l'exercice correspondant au chapitre 7062 des recettes générales de la commune, DIT que Monsieur le Maire et le Receveur-Percepteur d'Orly sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'application de la présente délibération, DIT que le montant de cette caution demeure valable jusqu'à l'adoption d'une délibération modificative.



Eric Grillon. Maire d'Ablon-sur-Seine. vous recoit lors de ses permanences sans rendez-vous le vendredi\* de 15h à 17h, en mairie au 16, rue du maréchal Foch. \*Sauf contraintes liées au planning.

#### Permanences gratuites

• CAUE: architecte-conseil. Sur rendez-vous en mairie. Renseignements et prise de rendez-vous: 01 49 61 33 56

• NOTAIRE: Maître Fontanel-Friman vous reçoit sur rendez-vous à son étude de Villeneuve-le-Roi. Renseignements et prise de rendez-vous: 01 49 61 94 39

• AVOCAT : Me Adjallian vous reçoit à l'Espace culturel Alain-Poher, un mercredi matin par mois. Renseignements: 01 49 61 33 33

#### MISSION LOCALE (EMPLOI, FORMATION)

Sur rendez-vous en mairie. Renseignements au 01 49 61 33 33. Prise de rendez-vous auprès de la Mission Locale au 01 48 84 81 26.

• ÉCRIVAIN PUBLIC : lean Pouillet, écrivain public, vous reçoit gratuitement en mairie sur rendez-vous. Renseignements et prise de rendez-vous : 01 49 61 33 33

#### Collecte des déchets

Emballages: les mercredis.

Ordures ménagères : les mardis et vendredis.

Verre: 12 bornes sont à votre disposition.

Encombrants: le le jeudi du mois.

Déchetterie intercommunale de Villeneuve-le-Roi Z.A. des Vœux Saint Georges - Infos au 01 49 61 75 96.

#### Ablon sur tous vos écrans!



#### La Mairie vous accueille

#### Standard au 01 49 61 33 33

Lundi, mardi, mercredi 9h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30 leudi: fermée au public le matin / 14h00 - 17h30 **Vendredi:** 9h00 - 12h30 / 14h00 - 17h00

Samedi (2e du mois) : 9h00 - 12h30

La mairie est fermée le samedi en période de vacances scolaires

#### L'Espace culturel Alain-Poher (ECAP) vous accueille

#### Standard au 01 45 97 53 11

Lundi, mardi, jeudi 14h00 - 23h00 Mercredi: 9h00 - 12h30 / 14h00 - 23h00

**Vendredi**: 14h00 - 21h00

Samedi: 10h00 - 12h30 / 14h00 - 17h00

Pendant les vacances scolaires :

Mardi: 15h00 - 18h00

Mercredi: 10h00 - 12h30 / 14h00 - 18h00

**Vendredi:** 15h30 - 18h00 **Samedi:** 10h00 - 12h30

Pendant les vacances scolaires, l'ECAP est fermé le lundi et le jeudi.

#### ÉTAT CIVII

Du 26 octobre au 31 décembre 2018

#### NAISSANCES 👸 Bienvenue aux bébés...

Hayden BOUVART né le 26 octobre, Théo SCHWERZIG né le 29 octobre. Sena MATAYLI née le 18 novembre, Markus PAUL TISON né le 23 novembre, Gabin SAURA-SAËZ né le 5 décembre. Lina LANCIEN née le 14 décembre. Gonçalo DE AMORIN DANTAS né le 16 décembre.

65 Naissances pour l'année 2018.

#### MARIAGES Félicitations aux mariés!

M. Philippe PIET & Mme Myriam AKLIOUAT. M. Nadjim OUZANE & Mme Fatma MECHEDAL.

- 17 Mariages pour l'année 2018.-

DÉCÈS Nos condoléances aux proches.

Simonne BONNET née CHARLES. Francisca HALLÉ née LABORIA Y RIU. Denise MASSON née PESCHOT. Patrick GUIBERT.

Stéphanie RAFFRON née TIVERS. Jeanne ALOUIS. leanine BATTUT née NOZIÈRE.

Georgette ROULIER née MEDARD.

- 47 Décès pour l'année 2018. -

Vendredi II janvier - 19h00 à l'Espace culturel Alain-Poher Vœux à la population

Vendredi 18 janvier - 14h30 à l'Espace culturel Alain-Poher Séance de cinéma proposé par AICA Club cinéma

Samedi 19 janvier- 20h30 à l'Espace culturel Alain-Poher Nuit de la lecture avec la médiathèque Jacques-Prévert "Epopées intimes" Gratuit sur réservation.

+ d'infos page 18

Vendredi 25 janvier - 20h00 à l'Espace culturel Alain-Poher Jam Session avec l'Atelier des Arts et Musiques Entrée libre et restauration sur place.

#### Du lundi 28 janvier au vendredi 2 février

à l'Espace culturel Alain-Poher **Exposition Alice** 

Mercredi 6 février - Assises des séniors

Jeudi 7 février - 20h00 à l'Espace culturel Alain-Poher Conseil Municipal

Vendredi 8 février - 14h30 à l'Espace culturel Alain-Poher Séance de cinéma proposé par AICA Club cinéma Samedi 9 février - à l'Espace culturel Alain-Poher Soirée dansante et repas organisé par Raizes de Portugal

Mardi 12 février - 20h30 à l'Espace culturel Alain-Poher Opéra, La Traviata d'après Verdi "vous méritez un avenir meilleur" Les Bords de Scène et Ablon-sur-Seine

Samedi 16 février - 16h00 à l'Espace culturel Alain-Poher CLOC, Magie nouvelle et théâtre gestuel Les Bords de Scène et Ablon-sur-Seine. + d'infos page 16

Dimanche 17 février - 9h30 à 12h00 sur la place de l'Europe Exposition voitures anciennes avec Les vieux gommards

Mercredi 19 février - 20h30 en salle Charlie-Chaplin à l'Espace culturel Alain-Poher, Maintenant que je sais, théâtre

Vendredi 22 février - à l'Espace culturel Alain-Poher Cine concert

#### Retrouvez l'agenda...

sur ablon-sur-seine.fr et le Facebook de la ville.

Associations et commerçants, pour nous faire part d'un événement à promouvoir, merci d'envoyer un mail à webmail@ville-ablonsurseine.fr









Vous méritez un avenir meilleur OPÉRA d'après Giuseppe Verdi

Conception: Benjamin Lazar, Florent Hubert et Judith Chemla

Mise en scène : Benjamin Lazar

Arrangements et direction musicale: Florent Hubert et Paul Escobar

# MARDI 12 FÉVRIER

ABLON-SUR-SEINE / ESPACE CULTUREL ALAIN-POHER / 20H30

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS : 01 45 97 53 11 / ecap@ville-ablonsurseine.fr 01 69 57 81 10 / contact@lesbds.fr / www.lesbordsdescenes.fr





